

DVC 1512A + 1515B (M572). *Editio minor* É. Lhôte, ericlhote@hotmail.fr, Paris le 15/11/2021.

*Datation* : ca 400-360 : les deux inscriptions semblent être de la même main. 1512A est plus récent que 1513A, qui ne présente aucune caractéristique particulière. 1515B est plus récent que 1517B, et plus ancien que 1518B : ces deux dernières inscriptions, elles non plus, ne présentent aucune caractéristique particulière. Le *êta* de 1512A nous place après la réforme orthographique, et, en Épire, le *digamma* reste en usage sous le règne de Neoptolème Ier, 370-368 av., cf. Cabanes 1976 p. 535 inscription n° 1 lignes 15 et 31. Par ailleurs, aucune des inscriptions ici mises en cause ne présente de caractéristiques annonçant les évolutions du IIIe s.

(DVC 1512A)

ἦ φο(ι)κίσασ[α]

ἄλλοι ;

À la suite de cette question, un monogramme obscur.

(DVC 1515B)

σίβυλλ[α]

θεία

φο(ι)κίσασ[α] Lhôte : φο(ι)κίσασ DVC ΦΟΚΙΣΑΣ[ lamella

σίβυλλ[α] Lhôte : Σίβυλλ[α] DVC

- question : (*Ferais-je mieux*) de fonder (*mon oracle*) ailleurs ?
- identification de la consultante : *une sibylle inspirée par les dieux*

σίβυλλα est ici un terme générique, même si le succès de certaines d'entre elles, comme la Sibylle de Cumès, a tendu à en faire un nom propre, ou du moins un titre prestigieux méritant une majuscule en français. On est ici en présence d'une sibylle quelconque, d'origine dorienne et probablement épirote, comme le suggère l'emploi simultanément de *êta* et de *digamma*. Cette sibylle, qui n'a peut-être plus de succès à l'endroit où elle est installée, demande à l'oracle de Dodone si elle ferait mieux d'aller s'établir ailleurs. Il faut sous-entendre quelque chose comme λῶιον πράσσοιμί κα. En tout cas, il ne s'agit certainement pas d'une des prêtresses de Dodone, car on n'emploie jamais le terme « sibylle » pour les désigner. Σίβυλλα s'emploie aussi comme anthroponyme, mais θεία exclut cette hypothèse.

Le caractère sibyllin, au sens propre, de la question, explique peut-être la fantaisie du *digamma* gravé à l'envers, et le monogramme qui suit la question. Comme dans toutes les pratiques magiques, par exemple les *defixiones*, on se plaît à transgresser les règles de l'écriture. Le monogramme est peut-être le symbole de notre sibylle, comparable au célèbre *epsilon* de Delphes : on peut d'ailleurs y voir un *epsilon* ligaturé à une croix, laquelle pourrait être comparée à un *chi* de forme archaïque évoquant le mot χρηστήριον. Il ne s'agit là, bien sûr, que de spéculations gratuites.

Au verso, l'identification de la consultante ne suit pas l'usage, qui consiste simplement à inscrire son nom, en entier ou sous forme abrégée. La sibylle a inscrit sa fonction, précisée par θεία, ce qui évite toute confusion avec un anthroponyme féminin.

ἄλλοι semble bien être un adverbe locatif dorien, correspondant, au degré vocalique près, à delph. mégar. ἄλλεῖ : voir CIOD 2809B.

La notation de la diphtongue oi par un simple O a des parallèles dans le corpus. Dans l'inscription béotienne CIOD 313A, on peut trouver une explication par la phonétique si particulière du béotien, mais dans CIOD 4142A, où on lit ΠΡΑΣΟΜΕΣ = πράσσοιμες vs béot. πραττ-, il doit s'agir plus simplement, comme dans 1512A, d'une prononciation négligée de la diphtongue. Ce phénomène devrait faire l'objet d'une étude d'ensemble.

Noter que dans  $\text{φουκίσασα}$  on attendrait plutôt, en dorien, une forme en  $-\xi\alpha\sigma\alpha$ , mais cf. Buck § 142 : en Argolide, la formation avec  $\sigma$  est préférée quand la sifflante est précédée d'une vélaire : à Épidaure,  $\text{ἐργάσασθαι}$  à côté de  $\text{ἀγωνίξασθαι}$ , par exemple.